

#VivezOccitanie

liO'

Bénéficiez d'aides pour vos déplacements
20 trajets gratuits
puis -75% sur tous vos déplacements

Crédit Photo : Leo Arcangel - Région Occitanie



Les transports de Ma Région

Service financé par
la Région Occitanie

Opéré par  SNCF
VOYAGEURS

Tous les détails de l'offre sur
lio-occitanie.fr



DEMANDEURS D'EMPLOI, BÉNÉFICIAIRES DU RSA, OU DE L'ASPA⁽¹⁾, DEMANDEURS D'ASILE OU RÉFUGIÉS ?

Avec la Région Occitanie et SNCF Voyageurs, bénéficiez d'aide dans vos déplacements en train liO avec SolidariO'.

BÉNÉFICIAIRES

➔ **L'accès à la mesure de gratuité est accordé aux bénéficiaires dont le revenu est inférieur à 80% du SMIC, sous réserve de présenter les justificatifs suivants :**

Les demandeurs d'emplois inscrits en catégories A, B, C, D et E de Pôle emploi :

- un avis de situation de Pôle emploi datant de moins d'1 mois,
- l'attestation du dernier paiement des indemnités datant de moins d'un mois et mentionnant la catégorie d'inscription,
- une photo d'identité,
- un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- une copie de la carte d'identité.

Les allocataires du RSA :

- la dernière attestation de paiement, délivrée par la CAF ou la MSA, datant de moins d'un mois,
- une photo d'identité,
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- une copie de la carte d'identité.

Les bénéficiaires de l'ASPA⁽¹⁾ :

- l'attestation du dernier paiement délivrée par la CARSAT/MSA,
- une photo d'identité,
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Les bénéficiaires de l'AAH :

- la dernière attestation de paiement au titre de l'AAH, délivrée par la CAF ou la MSA datant de moins de 1 mois,
- une photo d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- une copie de la carte d'identité.

Les bénéficiaires d'une protection internationale et leurs ayants-droits mineurs :

- une photo d'identité,
- une copie du récépissé constatant la reconnaissance de protection internationale ou une copie du titre de séjour,
- une copie de la décision d'administration de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) ou une copie de la décision de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA),
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

À noter : les demandeurs d'asile, les bénéficiaires d'une protection internationale, ainsi que les ayants-droits (enfants) de ces 2 catégories, pourront obtenir le tarif SolidariO' pendant 2 ans à compter de l'ouverture des droits (sous réserve de leur renouvellement tous les six mois dans les conditions habituelles). La décision de l'OFPRA ou de la CNDA reprenant tous les membres d'une même famille (parents et enfants), un seul document par famille est nécessaire. Toutefois, toute demande est individuelle et nominative (une demande par personne).

POUR OBTENIR LES 20 TRAJETS GRATUITS ET VOS BILLETS SOLIDARIO' -75%

Si vous résidez dans les départements 11, 30, 34, 48 et 66 :
(carte KARTATOO)

Envoyez votre dossier à liO Train SNCF - Service SolidariO' - BP 31025 - 34006 Montpellier Cedex 01, en joignant le formulaire ci-contre et les pièces justificatives. Si vous êtes éligible, vous recevrez chez vous la carte Kartatoo.



Si vous résidez dans les départements 81 :
(carte Pastel)

L'offre SolidariO' est délivrée sur Carte Pastel. Rapprochez-vous des points d'accueil de votre département pour l'étude de vos droits (consultez la liste sur lio-occitanie.fr). Si vous êtes éligible, la carte Pastel vous sera délivrée au guichet de la gare de retrait de votre choix.



Si vous résidez dans les départements 09, 12, 32, 46, 65 et 82 : (carte Pastel)

Pour l'étude de vos droits, faites la demande en ligne sur trainlio.sncf.com, ou par courrier (en envoyant le formulaire ci-contre et les pièces justificatives) aux adresses postales mentionnées sur le formulaire.

L'offre SolidariO' est délivrée sur Carte Pastel. Si vous êtes éligible, la carte Pastel vous sera envoyée par courrier postal.



Si vous résidez dans le 31 : (carte Pastel)

- Demandeurs d'emploi résidant hors de la zone du réseau de transport urbain de Toulouse et allocataires du RSA : présentez-vous au guichet de la gare routière de Toulouse, 68-70 bd Pierre Sémard 31500 Toulouse, muni des pièces justificatives.
- Demandeurs d'emploi résidant dans la zone du réseau de transport urbain de Toulouse, bénéficiaires de l'ASPA, réfugiés, demandeurs d'asile et bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé : envoyez votre dossier au Centre Relation Client liO Train SNCF en joignant le formulaire ci-contre et les pièces justificatives à liO Train SNCF Occitanie - BP 31025 - 34006 Montpellier Cedex 01.

Si vous êtes éligible, la carte Pastel vous sera délivrée au guichet de la gare de retrait de votre choix.



FAITES VOTRE DEMANDE !

COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE CI-DESSOUS :

SolidariO'

Pour les départements 09, 12, 32, 46, 65 et 82 formulaire à envoyer avec les justificatifs demandés à :

(09) : Gare SNCF de Foix - Service SolidariO' - 17 avenue Pierre Sémard
09000 Foix

(12 et 82) : Gare SNCF de Carmaux - Service SolidariO' - Place Bir-Hakeim
et de la France Libre - 81400 Carmaux

(32) : Gare SNCF de L'Isle-Jourdain - Service SolidariO' 3
5 avenue de Verdun - 32600 L'isle Jourdain

(46) : Gare SNCF de Souillac - Service SolidariO' - place de la gare -
46200 Souillac

(65) : Gare SNCF de Lannemezan - Service SolidariO'
270 avenue de la gare - 65300 Lannemezan

Pour tous les autres départements, formulaire à envoyer avec les justificatifs demandés à : liO Train SNCF Occitanie Service SolidariO' - BP 31025 - 34006 Montpellier Cedex 01

Il s'agit :

- d'une 1^{ère} demande*
 d'un renouvellement*

Vous êtes :

- demandeur d'emploi* bénéficiaire de l'ASPA*(1)
 allocataire du RSA* réfugié ou demandeur d'asile
 bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé

Avez-vous une carte Pastel ou Kartatoo ?

- oui - N° : non



NOM* :

PRÉNOM* :

DATE DE NAISSANCE* : / /

ADRESSE* :

CODE POSTAL* :

VILLE* :

ADRESSE EMAIL* :

TÉLÉPHONE PORTABLE* :

A envoyer (avec le formulaire et les justificatifs demandés) :

- une photo d'identité (uniquement pour une 1^{ère} demande)
 une enveloppe timbrée

Pour voyager, muni de votre carte KARTATOO / Pastel, vous devrez prendre votre billet gratuit et/ou votre(vos) billet(s) SolidariO' -75% sur un distributeur de billets régional, au guichet SNCF.

Point particulier : Si vous effectuez un trajet en dehors du périmètre de la région Occitanie, vous devez impérativement prendre un billet Aller et Retour dans votre région d'origine. En effet les cartes Pastel ou Kartatoo ne sont pas lues par les automates de ventes ou les guichets en dehors des périmètres géographiques de l'Occitanie.

Plus d'informations
en scannant le QR code ci-contre.



* Politique de confidentialité

Le bénéficiaire est informé que les données à caractère personnel traitées dans le cadre du Service, issues du formulaire «SolidariO'», font l'objet d'un traitement informatisé sous la responsabilité de SNCF Voyageurs SA - liO Train SNCF Occitanie. Le traitement de ces données a pour finalité d'adresser d'étudier les demandes de droits et/ou renouvellement de demandes de droits d'accès au tarif SolidariO' et d'envoyer les éléments nécessaires à l'obtention du tarif SolidariO'. Les informations seront utilisées pour la confection et l'émission des éléments relatifs au tarif SolidariO' seront communiquées aux autorités compétentes SNCF Voyageurs SA et ses prestataires. Le bénéficiaire est également informé que la fourniture des données marquées d'un astérisque, s'il y a lieu, conditionne l'accès au Service et qu'un défaut de réponse empêchera le bénéficiaire d'y accéder.

Les données personnelles seront conservées 3 ans maximum. Conformément à la réglementation application relative au transfert, à la collecte, la conservation et la sécurité des données personnelles, et en particulier, la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite loi Informatique et Libertés et le règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018, toute personne concernée par un traitement de données à caractère personnel, peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou d'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement, ainsi que du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité, du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, du droit de définir les conditions d'utilisation, de conservation et de communication de ses données personnelles en cas de décès. À ce titre, toute personne justifiant de son identité pourra exercer ses droits en adressant sa demande à SNCF Voyageurs soit en cliquant sur le lien : <https://url-c.fr/e/nz9o0>, soit par voie postale : SNCF Voyageurs SA - Direction TER - Département juridique & Contrats - À l'attention du Correspondant DPO TER - Campus INCITY, 116, cours Lafayette CS 13511 - 69489 LYON Cedex 03 France.

En tout état de cause, ces données conservent un caractère strictement confidentiel. SolidariO'® est une marque déposée de SNCF Voyageurs SA, capital social 157 789 960 euros, RCS Bobigny 519 037 584. 4 rue Campra CS 20012 93212 Saint-Denis Cedex. liO® est une marque déposée de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Tous droits de reproduction réservés.

Maquette : SNCF Immobilier - DIT Grand Sud - Pôle Exploitation Agence Ouest Occitanie. Imprimé par nos soins sur papier certifié ♻️ - Ne pas jeter sur la voie publique.



CONDITIONS D'UTILISATION :

- Gratuité renouvelable tous les 6 mois sous certaines conditions de ressources (cf. site trainlio.sncf.com)
 - Valable à bord des trains pour un trajet en Occitanie et jusqu'à Brive, Pau, Agen, Avignon via Tarascon, Clermont Ferrand via Aurillac et Clermont Ferrand via Alès
 - Billet nominatif, non cessible et non échangeable
- (1) ASPA Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées.